

ARRÊTÉ RÉGLEMENTAIRE N° 2026/009

PORTANT FIXATION DES TARIFS POUR LA RÉGIE ÉCOLE DE MUSIQUE

Le président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges ;

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 avril 2026, accordant une délégation pour la fixation des droits prévus au profit de la communauté de communes qui n'ont pas un caractère fiscal ;

Vu l'arrêté réglementaire 2024/016 du 03/09/2024 de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges modifiant l'acte constitutif de la régie de recettes prolongée pour l'école de musique intercommunale ;

ARRÊTÉ

"

ARTICLE 1 – Les tarifs intitulés « CCGHV » s'appliquent aux personnes qui s'acquittent sur le territoire de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges d'une taxe d'habitation et/ou d'une taxe foncière (résidence principale ou secondaire) ou d'une taxe professionnelle, et titulaires de la carte « Service plus » ou la carte intercommunale « Pass Gérardmer Hautes Vosges ».

En l'absence de la carte « Service plus » ou la carte intercommunale « Pass Gérardmer Hautes Vosges », le tarif normal sera appliqué.

ARTICLE 2 – Les tarifs « normaux » s'appliquent aux personnes non visées à l'article premier.

ARTICLE 3 – Des frais de dossier sont payables au moment de l'inscription et non remboursables. Ils sont de 10 € par année scolaire et par élève.

ARTICLE 4 – Les tarifs pour l'école de musique intercommunale sont fixés, à compter du 10/06/2026, comme ci-après :

Inscription éveil musical et chorale d'enfants

Tarif normal	124,00 €
--------------	----------

Tarif CCGHV - carte Service Plus ou carte intercommunale

Code A	11,00 €
Code B	18,00 €
Code C	22,00 €
Code D	28,00 €
Code E	35,00 €

Inscription formation musicale seule

Mineur / Majeur

Tarif normal	87,00 € / 151,00 €
--------------	--------------------

Tarif CCGHV - carte Service Plus ou carte intercommunale

Code A	18,00 € / 32,00 €
Code B	30,00 € / 45,00 €
Code C	35,00 € / 53,00 €
Code D	40,00 € / 62,00 €
Code E	51,00 € / 75,00 €

Inscription pratique collective seule

Tarif normal 124,00 €

Tarif CCGHV - carte Service Plus ou carte intercommunale

Code A 18,00 €

Code B 30,00 €

Code C 35,00 €

Code D 40,00 €

Code E 51,00 €

Inscription formation musicale et instrumentale et formation instrumentale seule

Tarif normal 975,00 €

Tarif CCGHV - carte Service Plus ou carte intercommunale**Mineur / Majeur**

Code A 36,00 € / 58,00 €

Code B 70,00 € / 86,00 €

Code C 91,00 € / 113,00 €

Code D 117,00 € / 145,00 €

Code E 139,00 € / 171,00 €

Tarif « Harmonies » 171,00 €

Utilisation des salles de musique actuelles (par groupe musical)

Tarif normal 185,00 € / an

Tarif CCGHV 98,00 € / an

Tarif normal 20,00 € / 2 heures

Tarif CCGHV 10,00 € / 2 heures

Partitions convention SEAM* 7,50 €

*SEAM : société des éditeurs et auteurs de musique

ARTICLE 5 – Le président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Gérardmer le 09/06/2026

Thomas GION
Président,

